



Syndicat Force Ouvrière Justice S.P.I.P. de CORSE

Ajaccio, le 26 avril 2022

Une sortie de détention sans humanité !!!

Le Syndicat **Force Ouvrière Justice** S.P.I.P. de Corse,

à

Monsieur le D.F.S.P.I.P. de Corse

Suite au refus de Monsieur l'adjoint au D.F.P.I.P. d'utiliser le recueil déporté d'informations (R.D.I.) pour la mise en place d'un D.D.S.E., en situation précaire, sortant du C.P. de Borgo pour l'extrême Sud,

le **Syndicat Force Ouvrière Justice S.P.I.P. de CORSE**

exige la signature d'un protocole local entre le S.P.I.P. de Corse du Sud et la Maison d'arrêt d'Ajaccio pour la mise en place de cas spécifique en D.D.S.E. (extrême sud, handicapé, précarité, ect...) Un protocole où il sera défini les modalités de la collaboration entre le S.P.I.P. et l'établissement pénitentiaire.

Le Bureau local
Force Ouvrière Justice
S.P.I.P. de Corse